

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLAINES LA GONAIIS
Séance du 21 Septembre 2021**

L'an deux mil vingt et un et le vingt et un septembre à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. ODEAU, Maire.

Présents : Mmes Bontemps, Launay, Bray, Germond, Lepron,
Mrs Bigot, Vadé, Mallet, Brinon, Rocton.

Absents avec procuration : Mme Gressette donne procuration à Mme Bray.

Excusés : Mmes Peugnet, Breteau, Mr Rioux.

Mr Bigot a été nommé secrétaire.

Approbation du compte rendu de la séance du 6 juillet 2021.

**PROJET DE SECURISATION ET D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE ROUTE DE LA FERTE :
ETAT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de la réunion du 25 mai 2021, l'entreprise SOA a été missionnée pour effectuer une inspection télévisée des réseaux d'eaux usées route de la Ferté. L'intervention a été effectuée le 23 juillet 2021. Monsieur le Maire présente le rapport de l'entreprise SOA, des travaux de rénovation du réseau sont à prévoir. En parallèle, le cabinet Barbier, géomètre-expert a effectué les relevés topographiques ce 21 septembre, conformément à la décision du Conseil prise lors de la réunion du 6 juillet 2021. Monsieur le maire informe les conseillers municipaux de la nécessité d'effectuer ces travaux avant l'aménagement de la route et présente l'offre du bureau d'études SAFEGE pour une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux cités en référence. Le coût estimatif des travaux s'élève à 60 000 € HT.

Le coût de la Maîtrise d'œuvre est estimé à 5 500 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil :

-Approuve le rapport de l'entreprise SOA,

-Décide de retenir pour la maîtrise d'œuvre des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement route de la Ferté, le bureau d'études SAFEGE pour un montant de 5 500€ H.T.

-Autorise Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution du marché de maîtrise d'œuvre, à solliciter toutes les autorisations et à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation du projet renouvellement du réseau d'assainissement route de la Ferté.

CIMETIERE : IMPLANTATION D'UN CARRÉ CAVEAUX URNES

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une demande de caveau-urne cinéraire a été reçue en mairie cet été. Toutes les concessions, de type caveau urne cinéraire, prévues dans le carré n°4 étant réservées, une décision a dû être prise en urgence. Une concession caveau urne cinéraire a été implantée dans le carré n°1, à proximité du jardin du souvenir. Monsieur le Maire propose d'implanter les prochaines concessions de type caveau urne cinéraire dans le carré n°1.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil approuvent l'implantation des futurs caveaux urnes cinéraires dans le carré n°1.

MULTISPORTS :

➤ **REFECTION DU TERRAIN DE TENNIS**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courriel d'un habitant reçu en mairie le 1^{er} août 2021, demandant la remise en état du terrain de tennis. Monsieur le Maire précise que ce terrain date de 1986 et que des travaux de rénovation sont nécessaires. Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil prennent acte de la demande de réfection du terrain de tennis. Cette dépense sera à prévoir au budget 2022.

➤ **INSTALLATION D'UN FILET DE PROTECTION**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les habitants de la rue des Tailles retrouvent régulièrement des ballons du multisports dans leur jardin. Afin d'éviter ces désagréments, Monsieur le Maire propose d'installer un filet de protection, de type « plafond », sur toute la longueur du multisports. Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil autorise Monsieur le Maire à solliciter les entreprises compétentes pour l'installation d'un filet de protection au multisports.

REPAS DU 11 NOVEMBRE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'an dernier, par délibération en date du 27 octobre 2020, le traditionnel repas du 11 novembre avait été annulé en raison de l'épidémie de covid-19. La situation sanitaire s'étant améliorée, Monsieur le Maire propose de remettre en place le repas du 11 novembre pour les habitants de 70 ans et plus. Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil chargent Monsieur le Maire de l'organisation du repas du 11 novembre.

RAPPORT ANNUEL 2020 SYVALORM

Madame BONTEMPS 1^{ère} adjointe, présente le rapport annuel 2020 qui a pour objet de présenter les différents éléments techniques et financiers du SYVALORM. Il permet de connaître les évolutions des tonnages collectés, la qualité des services proposés aux habitants et présente également un bilan financier de son fonctionnement avec une analyse des coûts par habitant, des dépenses et des recettes. Ce document est une base de travail pour le syndicat qui permet d'envisager les orientations futures afin d'élaborer les étapes de la démarche de la réduction des déchets engagée de longue date. Ce rapport est consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture au public et sur le site : <https://www.syvalorm.fr/>

Considérant qu'il n'y a pas d'observation particulière à formuler, le conseil municipal approuve le rapport annuel du SYVALORM de l'année 2020.

MISE EN SERVICE DU RESEAU 5G – ANTENNE RELAIS AUTOROUTE A11

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet de modification de l'antenne-relais par l'ajout d'une bande de fréquence du site Bouygues Télécom situé sur l'autoroute A11 – PK137. L'évolution de ce site a pour objectif de satisfaire les exigences de qualité du réseau de téléphonie mobile Bouygues Télécom et SFR en faisant évoluer l'adaptation logicielle de la bande 2100 pour l'accès au réseau 5G dans le périmètre couvert. Considérant qu'il n'y a pas d'observation particulière, le conseil municipal approuve le projet.

ARRÊTÉ PREFECTORAL : AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN SUR LES COMMUNES DE CHERRE-AU ET CORMES

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral n° DCPAT 2021-0178 du 06 août 2021, portant sur l'autorisation environnementale d'exploiter un parc éolien sur le territoire des communes de Cormes et Cherré-Au. Le Conseil Municipal prend acte de cet arrêté.

PROJET RECYGO DE LA POSTE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu en mairie le 10 septembre, Madame GABOREAU, responsable commerciale de la Poste. Lors de cet entretien, Madame GABOREAU a présenté un nouveau service de la Poste, celui-ci consiste à la fourniture de 3 containers en carton permettant la récupération des masques jetables, en vue de leur recyclage. Le pack de 3 containers est vendu 159 €. Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil ne retiennent pas l'offre proposée par la Poste.

DIVERS

- Prochainement : contrôle des équipements sportifs et aire de jeux
- Remplacement des Points d'Appoints Volontaires le 8 octobre 2021
- Projet de construction d'un appentis au local technique (à étudier)
- Remplacement des luminaires de Noël (à étudier)
- Fin des règles dérogatoires relatives aux réunions des organes délibérants et aux locations de salles
- Octobre rose : éclairage des bâtiments publics
- Prochain Conseil Municipal le 19 octobre 2021.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50 ;
Approbation de la séance du 21 septembre 2021 ; le Maire Michel ODEAU